

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du Club Nautique de Croix du 20 janvier 2023

L'assemblée Générale s'est tenue dans les locaux de la piscine municipale de Croix, le 20 janvier 2023 de 19h00 à 20h30.

Membres du bureau du comité du Club Nautique de Croix présents :

- Mme Fatima Zarouri, Présidente
- Mme Martine Plogaerts, Vice-présidente
- M. Xavier Damiens, Trésorier
- Mme Christine Delobel, représentante de la section des « maîtres »
- M. XXXXXXXX Président de la section Plongée

Représentant la municipalité de Croix :

- Mme Thérèse Deprez-Lefebvre, Adjointe déléguée aux sports, à la vie associative et aux affaires juridiques

Ouverture de la séance par la Présidente :

Mme Zarouri accueille et remercie les adhérents présents à l'Assemblée Générale.

Elle adresse ensuite ses vifs remerciements à la municipalité ainsi qu'au Directeur de la piscine de Croix pour l'accès au bassin, 6 jours sur 7.

Elle remercie également la municipalité pour la mise à disposition gracieuse du bassin pour les activités du CNCx ainsi que pour le maintien de l'ouverture de la piscine, à l'heure où de nombreuses municipalités ont dû se résoudre à fermer leur piscine en raison du coût énergétique de fonctionnement. Elle note que la décision de fermeture uniquement le Dimanche n'impacte le CNCx que dans l'organisation de compétitions.

Rapport moral de la Présidente :

La saison 2021-2022 a redémarré un peu lentement après la période COVID19, avec une perte d'environ 50% des anciens adhérents. Cependant, dans un contexte qui a entraîné la disparition de près de 200 clubs de natation en France, elle se félicite que « nous soyons toujours là » !

De nouveaux adhérents se sont inscrits et les différentes sections du CNCx ont pu reprendre.

Les compétitions ont redémarré, ainsi que la vie sociale du CNCx, avec notamment le « Championnat du club », la « Fête du Club » et la « Fête de Noël ».

Actuellement, le club compte 207 adhérents, contre une centaine seulement pendant la crise sanitaire COVID.

Mme Zarouri rappelle que le CNCx a une vocation de compétition et que cet objectif prioritaire nécessite une assiduité et un travail important lors des entraînements. L'investissement nécessaire de chaque nageur devrait permettre de bons résultats sportifs cette saison.

Elle mentionne ensuite les autres sections du CNCx dont :

- L'école de natation qui accueille les plus petits dès 4 ans avec la section des « Tritons » jusqu'à la section « pré-compétition ». L'école de natation a comme objectif, l'apprentissage progressif des techniques des 4 nages, ainsi que l'intégration du règlement des compétitions. Cette section est un vivier pour le groupe « élite de compétition » et ne doit en aucun cas être considéré comme une

« garderie » pour les enfants. Il importe que les petits nageurs soient motivés pour participer aux séances et ne les vivent pas comme un temps qui leur est imposé par leurs parents.

- La section des nageurs « Maîtres » qui comprend des nageurs de 25 ans et plus. Ces derniers peuvent participer à des compétitions ouvertes à tous, mais bénéficient également d'un circuit de compétitions qui leur est réservé, avec ses propres circuits qualificatifs et ses championnats départementaux, régionaux ou nationaux, ainsi que des compétitions internationales.
- La section Aquaform qui comporte une vingtaine d'adhérents et voit se réunir une douzaine de participants réguliers aux séances du lundi et du mercredi, pour réaliser un entretien musculaire et articulaire dans l'eau, en musique et dans la bonne humeur.
- La section « plongée » qui a également perdu des adhérents suite à la période de crise sanitaire, mais qui redémarre son activité avec un noyau d'environ 25 adhérents fidèles ainsi que 2 nouveaux. Les sorties extérieures de la section ont pu reprendre au rythme de 2 à 3 par mois en carrières inondées.

Madame la Présidente réaffirme l'engagement social du CNCx grâce à l'apprentissage de la natation par les enfants, pour acquérir la notion de sécurité en milieu aquatique, mais également le développement de la socialisation des enfants, l'appartenance à un groupe et la création de liens affectifs.

Les efforts entrepris 2021-2022 sont poursuivis pour la saison 2022-2023 qui a bien débuté.

La bonne santé financière du CNCx a permis de ne pas solliciter de subvention de fonctionnement auprès de la municipalité. C'est la manière du CNCx d'aider la Mairie en regard des augmentations des dépenses énergétiques.

Mme Thérèse Deprez rappelle que le budget de la piscine est toujours déficitaire d'environ 400000 euros auxquels s'ajoute l'augmentation des coûts de l'énergie.

Mme Deprez remercie l'ensemble des bénévoles du CNCx sans qui la vie associative ne serait pas possible et félicite le club d'avoir réussi la reprise de ses activités après le Covid.

Le rapport moral de la Présidente est soumis au vote et est adopté à l'unanimité.

Rapport financier par Monsieur Xavier Damiens, Trésorier du CNCx :

Monsieur Damiens revient sur la bonne santé financière du club qui a permis de ne pas demander de subvention à la municipalité. Il argumente que la première aide financière de la Mairie envers le CNCx est la mise à disposition gracieuse des bassins.

Il rappelle que la trésorerie se montait à un peu plus de 98000 euros en début de saison et qu'il était nécessaire d'agir avec prudence lors de la reprise après la crise Covid.

Il a été convenu avec la municipalité de réussir à diminuer la trésorerie du CNCx.

Monsieur Damiens présente ensuite le bilan des dépenses et des recettes (Cf. tableau joint) et adresse les remerciements du club à Yann Delettre, entraîneur du CNCx, pour son investissement au sein de l'association même s'il en est salarié.

Monsieur Damiens signale que les dépenses ont présenté un déficit d'environ 3000 euros en 2021-2022 par rapport aux recettes et que pour la saison 2022-2023, il est prévu un déficit de 15000 euros afin de limiter la trésorerie du club. Les dépenses supplémentaires concerneront l'achat de matériel, le renouvellement des équipements vestimentaires des nageurs. L'accent sera également mis sur des dépenses liées à la vie sociale de la structure.

Le rapport financier du trésorier est soumis au vote et est adopté à l'unanimité.

Bilan sportif du Club Nautique de Croix :

En raison de la vacance du poste de Directeur Technique, Madame Zarouri présente le bilan sportif des compétitions auxquelles ont participé les nageurs.

Mme la Présidente signale des changements dans les saisons sportives initiés par la fédération suite à la crise Covid. En effet, auparavant la saison sportive était comptabilisée en « année scolaire » de septembre au 31 août de l'année suivante. C'est toujours le cas pour la validité des licences sportives, mais les résultats des compétitions se décomptent maintenant en année civile.

En résumé, les performances réalisées entre le 1^{er} septembre 2021 et le 31 décembre 2021 ont été comptabilisées pour la saison précédente et les résultats des compétitions réalisées entre le 1^{er} janvier 2022 et le 31 décembre 2022 ont été enregistrées au titre de la saison 2021-2022 !

Pour cette dernière saison le club a participé à 16 compétitions, 12 entre janvier et juin 2022, 4 entre octobre et décembre 2022.

Parmi ces 16 épreuves on retrouve :

- Les Médailles en Nord pour la catégorie des juniors et séniors
- Le Découv'Nat pour les petits
- Le Natathlon en 4 étapes pour les jeunes
- Les championnats régionaux jeunes en mars 2022 avec 1 qualifié (Eliot Delcroix)
- Le championnat départemental en bassin de 50 mètres en juin 2022
- Les championnats régionaux également en juin 2022
- Les championnats du Nord en novembre 2022 (Apoline et Antoine 3èmes au 50 B et 4èmes au 100 B)
- Les Interclubs toutes catégories en novembre 2022 par équipe de 10 nageurs. Le CNCx a présenté 2 équipes filles et 2 équipes garçons cette année soit 40 nageurs (pour rappel, seulement une équipe filles et une équipe garçons engagées l'année précédente)
- Une compétition amicale organisée par le club de l'AVAN

Au classement général des club français, le CNCx se classe 452^{ème} sur 783.

Mme Christine Delobel présente les résultats de la section des nageurs Maîtres :

Cette section comprend 35 nageurs dont quelques-uns n'ont pas encore 25 ans (ils nagent avec le groupe « maîtres » et certaines compétitions Maîtres leurs sont ouvertes s'ils ont entre 20 et 24 ans. Par contre leur classement n'est pas pris en compte pour le classement national de la section Maîtres).

On compte 2/3 d'hommes pour 1/3 de femmes et sur l'ensemble de la section, 11 nageurs ont réalisés des compétitions du circuit Maîtres en 2022.

En 2022, des compétitions Maîtres ont été reportées ou annulées faute de bassins disponibles. La situation semble se renouveler pour la saison 2023.

Récapitulatif des participations aux compétitions Maîtres en 2022 :

- Championnat Départemental à Auchel en janvier 2022 : 3 nageurs
- Championnat National hiver N2 à Angers en mars 2022 : 1 nageur
- Championnat National été N2 à Laval en mai 2022 : 1 nageur
- Championnat Régional été à Marcq en Baroeul en juin 2022 : 3 nageurs

- Championnat d'Europe à Rome en août 2022 : 2 nageurs
- Meeting open au Luxembourg en octobre 2022 : 1 nageur
- Meeting Départemental à Puteaux en octobre 2022 : 1 nageur
- Championnat Régional hiver à Boulogne Billancourt en décembre 2022 : 1 nageur
- Meeting Départemental à Noyon en décembre 2022 : 5 nageurs

La saison 2023 a bien débuté en janvier avec les Championnats Régionaux à Saint Quentin : 9 nageurs

Les résultats des différents nageurs sont consultables sur les documents joints (**extraction Extranat à éditer**)

Points divers :

Monsieur Richard Ploegaerts intervient pour faire un historique du nombre de licenciés au CNCx :

- En 2007 : 345 licenciés
- En 2021 : 100 licenciés
- En 2022 : 209 licenciés
- En 2023 : 188 licenciés, mais 224 adhérents

Monsieur Ploegaerts présente également un tableau de suivi du taux de présence mensuelle des différents groupes de l'école de natation.

Il rappelle enfin l'importance que les nageurs Maîtres participent chacun à deux compétitions ouvertes à tous, hors circuit des compétitions Maîtres, afin de rapporter des points au CNCx en vue du classement national des clubs de natation sportive.

Madame Fatima Zarouri, Présidente du CNCx remercie tous les bénévoles de la structure en leur remettant des chèques cadeaux.

Elle met à l'honneur 2 jeunes nageuses qui s'investissent dans la vie du club : Soizic et Aïna en précisant que d'autres jeunes vont également se positionner comme bénévoles assurant ainsi la pérennité du bénévolat au sein de l'association.

Elle tient également à remercier 2 anciens bénévoles, Agathe et Damien, pour toutes les années passées au service du club. Agathe occupait les fonctions de secrétaire au sein du bureau du comité. Cette place est vacante.

Deux personnes ont proposé leur candidature pour intégrer le bureau du comité : Monsieur Sébastien Legrand et Monsieur Ludovic Goussaert.

Madame la Présidente lance un appel à de nouvelles candidatures.

Monsieur Ploegaerts tient à remercier Mme Fatima Zarouri pour sa Présidence du CNCx.

Madame Thérèse Deprez rappelle que la ville de Croix propose des aides aux adhésions dans les associations Croisiennes.

Madame La Présidente lève la séance.